

INFORMATIQUE & NUMÉRIQUE

INDUSTRIE

BTP

RH & MANAGEMENT



# RECRUTER, FORMER, CONTRIBUER

Devenir partenaire de CESI



Établissement d'enseignement supérieur technique privé

**CESI**  
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

# NOS ENGAGEMENTS

CESI s'engage, depuis sa création, en faveur de la promotion sociale, de l'accessibilité et de l'insertion professionnelle de ses diplômés tout en développant son excellence académique. Sa mission est de préparer ses étudiants aux nouveaux métiers et aux attentes des entreprises, et de les accompagner afin qu'ils expriment pleinement leur potentiel.

## La promotion sociale par l'excellence académique

La promotion sociale est au cœur du projet de l'école. Pionnière de l'apprentissage dans le Supérieur, CESI représente un véritable ascenseur social pour ses étudiants.

Cette ambition est indissociable du développement de son excellence académique : par un laboratoire de recherche présent au cœur de la pédagogie de l'école et ses équipements technologiques de pointe dans ses campus.

**TOP 30** | des écoles d'ingénieurs au classement de l'Usine Nouvelle<sup>2</sup>

## L'accessibilité

Grâce à son ancrage territorial de proximité porté par ses 25 campus, CESI propose quatre diplômes d'ingénieur reconnus par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) et 33 titres certifiants RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) de niveau bac +2 à bac +5 accessibles sur tout le territoire. Ses partenariats avec les écosystèmes locaux favorisent l'employabilité de chacun partout en France.

Ses Programmes Passerelles innovants permettent d'acquérir le bagage scientifique ou les prérequis nécessaires pour accéder à ses diplômes et titres.

**+ 700** | de nos étudiants ont obtenu une bourse en 2021<sup>1</sup>.

## L'insertion professionnelle

CESI est une école créée par et pour les entreprises, garantissant des formations toujours à la pointe des besoins des professionnels. Elle offre un accompagnement de grande proximité dans la recherche d'entreprise pour un stage ou une alternance, la préparation aux entretiens et l'acquisition des soft skills nécessaires pour entrer dans la vie active.

**10<sup>e</sup>** | CESI : 10<sup>e</sup> dans la catégorie « Insertion des diplômés » du classement de l'Usine Nouvelle<sup>2</sup>.      **7<sup>e</sup>** | CESI : 7<sup>e</sup> dans la catégorie « Relations Entreprise » du classement de l'Usine Nouvelle<sup>2</sup>.

## La diversité et l'inclusion

En 2022, CESI a signé une charte de la diversité proposée par l'association *Les entreprises pour la Cité* qui a pour but d'accompagner les entreprises et employeurs dans la mise en place d'une politique RSE. CESI s'engage également dans la lutte contre les disparités femmes-hommes et les questions de genre en déclinant la charte pour l'égalité proposée par la Conférence des grandes écoles (CGE).

L'ensemble des campus CESI est accessible aux personnes en situation de handicap et un accompagnement individuel leur est proposé pour faciliter le parcours de formation et leur employabilité.

**+ 400** | étudiants en situation de handicap dans nos campus en 2021.

# 672 parcours

FORMATIONS DU BAC+2 AU BAC+6, SOUS  
STATUT ÉTUDIANT, EN ALTERNANCE OU  
FORMATION CONTINUE

# 4

DOMAINES D'EXPERTISE

# 93 000

DIPLÔMÉS

# 82 %

TAUX DE SATISFACTION CLIENTS 2022  
(ÉTUDIANTS EN FIN DE FORMATION)

# 93 %

TAUX DE RÉUSSITE DE NOS DIPLÔMÉS  
EN 2022



## SERVICES ENTREPRISES

# Devenir partenaire de CESI

Devenir partenaire de CESI est bien plus qu'un engagement financier. Devenir partenaire, c'est s'engager en faveur du développement de notre école et bénéficier d'un réseau, d'infrastructures technologiques et pédagogiques, de compétences, d'expertises et d'un accompagnement sur mesure pour construire vos projets.

### EN DEVENANT PARTENAIRE DE NOTRE ÉCOLE, VOUS POUVEZ :



**Co-construire avec nous** vos dispositifs de développement des compétences de vos collaborateurs



**Faire la promotion** de votre entreprise auprès de nos étudiants



**Disposer d'un vivier de candidats** à recruter pour un stage ou un premier emploi (étudiants en formation et alumni)



**Intervenir en qualité de conférencier** au sein de nos campus



**Proposer des projets** qui pourront être des sujets traités par nos étudiants au cours de leur parcours



**Assister aux conférences** de l'école dans nos locaux ou en visioconférence



**Être associé à la stratégie d'évolution** de l'école lors de séances de consultation de nos partenaires. Ces rencontres école/entreprise permettent d'adapter régulièrement nos programmes pour répondre aux nouveaux besoins des entreprises.

## **PARTICIPER AUX FORUMS, JOBDATINGS...**

Au cours de l'année, nos campus organisent des rencontres entre étudiants et entreprises pour faciliter le recrutement des talents qui correspondent à vos besoins. Ces événements sont dédiés à nos entreprises partenaires. Ils nous permettent de préqualifier les profils qui pourraient vous intéresser et de condenser leur recrutement afin que vous puissiez rapidement atteindre vos objectifs. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous approcher du campus le plus proche du bassin d'emploi qui vous intéresse.

## **S'ENGAGER DANS LA RECHERCHE**

Depuis plusieurs années, avec notre laboratoire CESI LINEACT, nous avons mis en place des chaires de recherche, d'entreprise et/ou d'enseignement en partenariat avec des acteurs de l'enseignement, de l'industrie, de l'informatique ou du bâtiment pour analyser les tendances, développer des

formations et des solutions concrètes visant à accompagner les mutations de notre environnement.

Dans le cadre de la valorisation de nos recherches, nous mettons également à disposition de nos entreprises partenaires nos expertises et nos plateformes. Nous accompagnons ces entreprises dans leurs démarches d'innovation : diagnostic, conseil, préconisations, amélioration des processus internes, management, formation, transfert de compétences.

## **CESI LINEACT**

Spécialisé dans les domaines applicatifs de l'industrie du futur, du bâtiment du futur et de la ville intelligente, notre laboratoire de recherche CESI LINEACT a pour objectif de produire des connaissances et des méthodes au service de la communauté scientifique.

Son organisation actuelle est liée aux domaines de formation et répond à un besoin d'identification au sein de l'écosystème recherche. Il met ses résultats au service des entreprises partenaires de CESI, et contribue dans ses domaines à relever les défis technologiques posés aux territoires qui l'accueillent et le nourrissent. Il est également au service de nos étudiants pour participer à leur formation par la recherche.

CESI LINEACT a été labellisé Équipe d'Accueil – UR 7527 – pour la qualité des travaux de recherche de ses équipes par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



**CONTRIBUTION**

# Participer au développement de la formation avec la taxe d'apprentissage

Dans le cadre de la formation initiale, la taxe d'apprentissage est une ressource essentielle qui participe au fonctionnement de l'école. Elle marque aussi le fort engagement et l'implication des entreprises en faveur de l'école d'ingénieurs CESI.

**PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT**

La taxe d'apprentissage est un impôt annuel obligatoire pour les entreprises. Elle se base sur la masse salariale annuelle de l'entreprise. Sa collecte vous permet de participer au développement de l'apprentissage en France mais aussi de l'enseignement technique et professionnel.

Depuis 2023, le taux du solde de la taxe d'apprentissage applicable à la masse salariale de l'année 2022 est de 0,09%. Aussi, en tant qu'entreprise, vous ne réglez plus directement ce solde aux établissements bénéficiaires mais devez désormais déclarer et verser annuellement le solde de la taxe d'apprentissage (0,09%) auprès de l'Urssaf ou de la MSA. Les montants collectés sont ensuite reversés à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), qui en assure la gestion. Ces fonds, selon votre fléchage, sont ensuite affectés aux établissements de leurs choix.



**CHOISIR UNE  
ÉCOLE QUI MET  
L'ENTREPRISE  
AU COEUR DE  
LA PÉDAGOGIE**



## COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

**1**

**Calculez votre masse salariale 2022** pour déterminer les 0.09 % qui correspondent au solde de la taxe d'apprentissage.

**2**

**Déclarez et versez le montant** annualisé directement à l'Urssaf ou à la MSA avant les 5 ou 15 mai 2023.

**3**

**Fléchez le solde de la taxe d'apprentissage** vers l'établissement de votre choix via la plateforme SOLTéA mis en œuvre par la CDC, entre le 25 mai 2023 et le 7 septembre 2023.

**4**

**La Caisse des dépôts et consignations verse** aux établissements les montants indiqués par les entreprises du 15 juillet au 15 octobre 2023.

**EN SAVOIR PLUS**

**RECRUTEMENT**

# Trouver un étudiant à la hauteur de vos attentes

Vous recherchez des compétences, un profil précis ?

Notre rythme d'alternance et nos périodes de stage, adaptés à la vie de l'entreprise et aux profils de nos étudiants, selon leur niveau, vous permettent d'accroître les responsabilités et le rôle de votre collaborateur afin qu'il soit rapidement opérationnel. Parce que le recrutement d'un alternant ou d'un stagiaire est efficace lorsqu'il est réfléchi et qu'il répond à un réel besoin de votre entreprise, l'accompagnement de nos candidats tient compte de leur personnalité, de leurs capacités, leurs motivations pour les guider utilement et leur faire prendre conscience de l'investissement à fournir en formation et en entreprise.

En recrutant un profil en formation à CESI, vous avez ainsi la garantie que votre futur collaborateur a toutes les qualités et la motivation nécessaire pour s'investir dans votre entreprise.



## **CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT**

Le succès des stages et contrats d'alternance est étroitement lié à la bonne combinaison des trois parties prenantes : entreprise, étudiant et école. Afin de faciliter la mise en place et le recrutement du bon profil, nous vous accompagnons à toutes les étapes : définition de la mission, sélection des profils, organisation des entretiens...

Quelle que soit la taille de votre entreprise et votre branche professionnelle, nous vous assurons également un accompagnement administratif et réglementaire ; une aide au montage du dossier, aux demandes de prises en charge auprès des organismes concernés, et plus globalement, des réponses à vos questions sur les circuits financiers.

## **RECRUTER UN ÉTUDIANT EN ALTERNANCE**

### Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée limitée (CDL) ou à durée indéterminée (CDI).

Il permet aux étudiant, jusqu'à l'âge de 30 ans, de suivre une formation en apprentissage, en entreprise et en formation, sous la responsabilité de tuteurs.

### Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance entre un employeur du secteur privé et un salarié. Il répond à certains critères et permet l'acquisition d'une qualification professionnelle, dans le cadre de la formation continue. Il peut être à durée déterminée (CDD) ou à durée indéterminée (CDI).

Comme le contrat d'apprentissage, il se déroule sous la responsabilité d'un tuteur en entreprise et en formation.

# POURQUOI CHOISIR UN JEUNE TALENT À CESI ?



## RECRUTER UN STAGIAIRE

Au cours de certains de nos cycles de technicien supérieur et d'ingénieur, nos étudiants doivent effectuer des stages en entreprise. Il s'agit de missions à réaliser en entreprise, dans une durée donnée, à certaines périodes de l'année.

Le stagiaire n'est pas un salarié à proprement parler – contrairement à l'alternant – mais en intégrant le milieu professionnel, il doit respecter les règles de l'entreprise. Les stages sont notamment encadrés par la signature d'une convention de stage, une durée maximale du stage et une rémunération obligatoire.

## RECRUTER UN JEUNE DIPLÔMÉ

Que vous choisissiez votre prochain collaborateur en cours de formation ou déjà diplômé, selon vos besoins, nous pouvons vous proposer divers profils grâce à notre réseau de 106 000 alumni. La pédagogie professionnalisante de toutes nos formations vous garantit le recrutement de jeunes talents opérationnels dès leur sortie de formation.

**FORMER** un futur salarié, lui apprendre un métier et l'intégrer à la vie et à la culture de votre entreprise.

**SÉCURISER** une future embauche sur une période de 6 mois à 3 ans pour former un jeune collaborateur (4 ans pour les personnes en situation de handicap et sportifs de haut niveau).

**PROFITER** de pédagogies innovantes et opérationnelles : connaissances actuelles et mises en pratique immédiates en entreprise, pédagogie par problèmes et par projets...

**CHOISIR** le bon de niveau de qualification pour recruter vos stagiaires et alternants : ingénieur en formation, technicien ou responsable en alternance.

**BÉNÉFICIER** de la présence de votre alternant en moyenne 3 semaines par mois au sein de votre entreprise.

**PROFITER** d'aides au recrutement : aides exceptionnelles à l'embauche d'apprenti, financement partiel ou intégral des frais de formation par votre OPCO ou organisme de référence...

**DISPOSER** d'un délai de 45 jours pour rompre un contrat d'apprentissage si le profil recruté ne vous convient pas.

## RÉPONDRE À UN BESOIN SPÉCIFIQUE

# Développer collectivement les compétences de vos salariées

Projets simples ou complexes, multi-sites ou multifonctions, à l'issue d'une phase d'analyse approfondie de votre demande, nous nous appuyons sur nos experts techniques et pédagogiques pour répondre sur mesure à vos projets de formation, accompagner votre stratégie managériale ou votre plan de développement des compétences.

Nous co-construisons avec vous une solution personnalisée : adaptation de nos formations à vos contraintes métier, combinaison de nos modules de formation issus d'un même domaine d'expertise, mixité des besoins en compétences techniques, transversales, ou managériales...

Chacune de nos réponses est élaborée selon le contexte de votre entreprise.

### COMPOSER VOTRE PARCOURS

Si le contenu de l'un ou plusieurs de nos parcours diplômants, blocs de compétences ou modules courts répond précisément à votre besoin, vous pouvez sélectionner « sur étagère » le parcours adapté. Nous le déclinons à votre demande.

### PERSONNALISER VOS FORMATIONS

Un échange est conduit dans la phase d'ingénierie de la formation, en amont de la formation intra-entreprise, avec l'animateur en charge de la session, afin de le sensibiliser sur les points importants et spécifiques de votre entreprise (contexte particulier de la formation en entreprise, culture « maison », profil des participants...).

### ADAPTER VOTRE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES À VOS BESOINS ET VOTRE BUDGET !

Nous vous accompagnons dans le développement des compétences de vos collaborateurs, selon vos enjeux tactiques et stratégiques. Nous vous aidons à identifier les compétences à développer pour relever de nouveaux défis et à définir les projets de formation qui répondent à ces objectifs. Plusieurs modalités, durées et tarifs peuvent vous être proposés pour répondre à vos besoins. Tout en respectant les critères d'éligibilité aux différents financements de la formation professionnelle continue, selon vos conditions, nous adaptons nos solutions pédagogiques en respectant vos impératifs budgétaires et en optimisant le financement de vos projets.



## ATOUS ET AVANTAGES

### CERTIFIER VOS SALARIÉS EN INTERNE

Nous vous proposons un dispositif original d'accompagnement à la certification, à partir des parcours de formation conçus par vos services RH, pour valoriser et fidéliser tous vos talents. Nous construisons et personnalisons ensemble votre formation :

- Rythme et calendrier
- Modalités pédagogiques et de certifications
- Evaluation qualité
- Accompagnement des formateurs et tuteurs dans le déroulé de vos sessions
- Déploiement de la formation dans vos locaux et/ou sur nos campus
- Certification de vos formations selon nos référentiels de compétences

#### Valoriser et faire reconnaître les compétences

de vos salariés dans le cadre de la sécurisation de leur parcours professionnel.

#### Valoriser ces parcours de formation interne

dans la démarche GEPP (Gestion des emplois et des parcours professionnels).

#### Adosser vos propres parcours de formation

à des certifications reconnues par l'État et le monde professionnel (Exemple : Manager de Proximité, titre certifiant de niveau 5 inscrit au RNCP\*). Chaque certification de formation d'entreprise que nous proposons étant inscrite au RNCP\* est éligible aux différents dispositifs de financements réglementaires de la formation professionnelle continue.

#### Optimiser le financement de ces formations

par la mobilisation des fonds de la formation professionnelle continue et notamment dans le cadre du CPF via [MonCompteFormation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr).



## **VALORISER UN ENSEMBLE DE METIERS PAR LA VAE COLLECTIVE**

Nous vous accompagnons dans vos projets de VAE collective par un processus alternant séquences individuelles et collectives, sur un calendrier resserré (6 à 8 mois) : un gage de très bons taux de réussite et de peu d'abandons grâce à un accompagnement de proximité.

Cette démarche de qualification vous permet de faire reconnaître les compétences de vos salariés et de sécuriser leurs parcours professionnels.

En tant qu'employeur, la VAE collective vous permet d'engager une démarche de qualification bénéfique, de développer l'employabilité de vos salariés et de pérenniser leurs savoir-faire tout en valorisant l'image de professionnalisme de votre structure.

À l'issue de ce processus de VAE, vos collaborateurs ont une meilleure maîtrise de leur poste et gagnent en confiance dans leur fonction.



**Formations collectives**



**Suivis individuels**



**6-8 mois**



**10 personnes / session**



**En campus ou en entreprise**

## FORMATIONS SUR MESURE

# Valoriser les compétences de vos collaborateurs par la formation individuelle

## POURQUOI OPTER POUR LA FORMATION INDIVIDUELLE ?

- **Perfectionner** l'expertise de votre collaborateur sur une ou plusieurs compétences précises grâce aux modules courts.
- **Comparer** la formation de votre collaborateur en capitalisant sur les modules déjà suivis et en les complétant par ceux du bloc de compétences correspondant pour valider son expertise avec une certification inscrite au RNCP\*.
- **Répondre** à vos besoins en développant les compétences métiers de votre collaborateur pour faire reconnaître son savoir-faire par la validation de plusieurs blocs de compétences constituant un titre inscrit au RNCP\*.

Acteur de la formation professionnelle depuis 1958, nous faisons évoluer les compétences de vos collaborateurs ou valorisons leur savoir-faire par un diplôme, à trois niveaux d'expertise :

		
<b>Module court</b>	<b>Bloc de compétences</b>	<b>Parcours long</b>
Pour la certification d'une compétence clé indispensable à l'exercice de leur fonction.	Pour la certification d'un ensemble de compétences autour d'une thématique précise.	Pour la reconnaissance et l'acquisition d'une expertise métier par un titre RNCP*.

Notre Programme Executive, dédié aux besoins individuels ou collectifs des professionnels, s'exerce dans quatre domaines d'expertise : RH & Management, Industrie (Qualité, Sécurité, Environnement et Performance Industrielle), BTP, et Informatique & Numérique. Cette expertise sur les grands secteurs de l'Industrie, du BTP et de l'Informatique & du Numérique nous permet de vous proposer une offre en phase avec vos réalités stratégiques, techniques et opérationnelles.

## LES AVANTAGES DES PARCOURS CESI

- Des ressources expertes sur les métiers de votre entreprise
- L'expertise d'un centre de formation à taille humaine proche de votre entreprise, dans un réseau national présent sur tout le territoire
- Adaptabilité du rythme de formation au rythme de travail du salarié
- Une progression et un suivi individualisé

\*Titres enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles de France Compétences.

## AUTRES CERTIFICATIONS

# CESI CERTIFICATION

## Garantir une expertise métier complémentaire

Organisme certificateur indépendant, CESI CERTIFICATION est un service de certification de compétences dédié exclusivement aux professionnels. Il intervient en complémentarité des diplômes ou des titres RNCP\* obtenus par un individu.

À CESI, ce processus concerne notamment les domaines de l'industrie & services, du BTP, de l'immobilier, et de la formation, dans l'exercice d'une activité spécifique :



**5 CERTIFICATIONS  
RECONNUES**



### EN BTP & IMMOBILIER

Audit énergétique

Diagnostics immobiliers



BIM et BIM Internationale BSI



Lean construction



### EN INDUSTRIE

Audit de systèmes de management

Lean 6 sigma 



### EN NUMÉRIQUE

DPO (agrée par la CNIL)

\*Titres enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles de France Compétences.

# CESI, UNE AUTRE IDÉE DE L'EXCELLENCE

**S'engager** en faveur de la promotion sociale et de l'insertion professionnelle en développant une pratique de l'excellence académique plus concrète et en très forte proximité avec le monde des entreprises.

**S'inscrire au coeur des transformations** technologiques, économiques et sociétales avec son laboratoire de recherche CESI LINEACT, spécialisé dans les domaines applicatifs de l'industrie du futur, du bâtiment du futur et de la ville intelligente.

**Innover en étant pionnière et leader de l'apprentissage** dans le Supérieur et des approches pédagogiques (pédagogies actives, de l'alternance, etc.).

**École d'ingénieurs** créée en 1958 par des entreprises, CESI compte aujourd'hui 26 000 étudiants dans 25 campus sur tout le territoire dotés d'équipements pédagogiques de pointe, 93 000 alumni, 8 000 entreprises partenaires, plus de 120 partenariats avec des universités dans le monde.

**CESI a développé un modèle unique** au sein de l'enseignement supérieur. Elle accompagne ses étudiants dans les secteurs de l'Industrie, du BTP, de l'Informatique & du Numérique à travers son offre de formation composée de ses programmes : Grande École, Grade de Licence, Professionnel Supérieur de bac +2 à bac +5, Mastère Spécialisé®, Doctoral, Executive et Passerelles. Convaincue de la nécessité de concilier sciences, technologies et sciences humaines, CESI se distingue également par une offre de formation en Ressources Humaines & Management.

**Sa gouvernance** est composée de dirigeants d'entreprise et de cinq branches professionnelles : UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), FFB (Fédération Française du Bâtiment), FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics), FFIE (Fédération Française des Intégrateurs Electriciens) et Numeum.





## UN RÉSEAU DE 25 CAMPUS EN FRANCE

**Aix-en-Provence** 04 42 54 06 02  
**Angoulême** 05 45 64 91 95  
**Arras** 03 21 51 14 16  
**Bordeaux** 05 59 40 19 39  
**Brest** 02 98 36 06 28  
**Caen** 02 31 73 72 15  
**Dijon** 03 80 36 30 60  
**Grenoble** 04 38 37 01 13  
**La Rochelle** 05 46 30 46 13  
**Le Mans** 02 43 14 98 02  
**Lille** 03 20 18 16 22  
**Lyon** 04 78 43 49 01  
**Montpellier** 04 67 15 01 55  
**Nancy** 03 83 22 27 99  
**Nantes** 02 28 16 10 11  
**Nice** 04 93 63 66 78  
**Orléans** 02 38 76 42 04  
**Paris - La Défense** 01 47 25 02 84  
**Pau** 05 59 05 45 82  
**Reims** 03 26 40 04 45  
**Rouen** 02 27 76 21 99  
**St-Nazaire** 02 40 15 20 17  
**Strasbourg** 03 90 23 00 15  
**Toulouse** 05 61 29 82 06  
**Direction générale** 01 44 45 92 00

## SERVICE CLIENTS

0 800 054 568  
SERVICE & APPELS GRATUITS

## POUR NOUS SUIVRE



[cesi.fr](http://cesi.fr)

**CESI**  
ÉCOLE D'INGÉNIEURS



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE